

La politique énergétique au cœur du quotidien des Français

La campagne électorale qui va se dérouler ces 3 prochaines semaines sera l'occasion de confronter les options politiques proposées en réponse aux grands enjeux auxquels est confronté notre pays.

Parmi les sujets qui préoccupent le plus les Français, se trouve la question du pouvoir d'achat et donc du prix et de l'accès à l'énergie. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a montré à quel point ces paramètres sont dictés par la dépendance de notre pays aux énergies fossiles importées. Nos concitoyens souhaitent également que la France défende et reconstruise une industrie forte dans des domaines stratégiques. Enfin, les effets du changement climatique sur notre quotidien sont déjà là et impliquent une action rapide pour les atténuer, en parallèle d'actions d'adaptation.

***Sur tous ces sujets, les choix de politique énergétique seront déterminants.
Et on peut les synthétiser en trois questions.***

Première question : veut-on ou non poursuivre l'effort de décarbonation et de réduction de notre dépendance aux énergies fossiles et donc continuer à honorer les engagements de l'Accord de Paris ? Tous les jours, les événements climatiques que nous subissons confirment les alertes émises par les scientifiques du monde entier, la réponse ne peut donc être que OUI. En conséquence, la politique énergétique de notre pays doit organiser une transformation de notre consommation vers moins d'énergie, mais aussi plus d'électricité et plus de gaz et de chaleur renouvelables. C'est le constat unanime de tous les travaux de modélisation menés ces deux dernières années par des acteurs publics indépendants comme l'ADEME ou RTE. Et cela suppose un accompagnement politique social et budgétaire massif afin que personne ne soit exclu ou contraint dans cette transition qui a un coût et qui questionne nos habitudes.

Deuxième question : comment peut-on répondre à cette transformation de nos besoins énergétiques ? La réponse est évidemment en soutenant massivement le développement d'un système énergétique décarboné dans lequel les énergies renouvelables jouent un rôle central et décisif au cours des deux prochaines décennies, en France mais aussi en Europe, afin de pouvoir bénéficier des complémentarités avec nos voisins.

Troisième question : quelles sont les énergies décarbonées nécessaires pour y parvenir. La réponse est TOUTES ! Mais toutes ne répondent pas au même pas de temps, ni au même coût de production, ni aux mêmes usages. La trajectoire à suivre ne peut pas se contenter d'attendre la mise en service du nouveau nucléaire d'ici 2040, car il nous faut plus d'électricité tout de suite. Nous avons donc besoin de l'hydroélectricité, de l'énergie solaire, de l'éolien en mer et de l'éolien terrestre, et comme aucun électron n'est inutile, nous avons aussi besoin des filières innovantes comme l'hydrolien. D'autre part, même si l'électricité est le principal levier de la décarbonation, elle ne pourra seule remplacer tous les fossiles. Nous avons donc aussi besoin des bioénergies, de la géothermie, de l'énergie produite grâce à la valorisation de nos déchets, de la chaleur du soleil ou de la fraîcheur de l'eau. Nous devons donc mobiliser tous les électrons, toutes les molécules, toutes les calories, sans restriction, tant la marche à franchir reste haute.

C'est parce que les énergies renouvelables seront abondantes que le prix de l'énergie sera modéré. C'est parce que les énergies renouvelables seront produites sur le sol français que les ménages et les entreprises n'auront plus à subir des effets de yoyo liés aux crises internationales ou aux aléas de notre propre système énergétique. C'est parce que les énergies renouvelables seront compétitives que la France redeviendra attractive pour les projets industriels et créera des emplois. C'est parce que les énergies renouvelables seront développées au plus près des territoires que les communes rurales disposeront de moyens financiers nouveaux, indispensables au maintien de services de proximité.

Mieux, en rapatriant une production énergétique jusqu'ici majoritairement importée (charbon, pétrole et gaz), on crée de l'emploi et on crée de la richesse. À lui seul, le secteur des énergies renouvelables représente 150 000 emplois et un chiffre d'affaires de 39 milliards d'euros. Entre 2000 et 2019, le développement des énergies renouvelables a permis d'éviter l'importation de 910 millions de barils de pétrole et a permis de réduire de 40 milliards d'euros la facture énergétique française. Ce sont aussi grâce aux revenus générés par les énergies renouvelables que nous avons pu, au pire moment de la crise énergétique de 2022, financer une partie conséquente du bouclier tarifaire qui a protégé le pouvoir d'achat de tant de ménages.

Les énergies renouvelables créent de la valeur en France. Elles constituent une industrie d'abord, par exemple dans le domaine de l'éolien offshore puisqu'un tiers des usines européennes dans ce secteur sont installées en France, ou dans le domaine de l'énergie solaire, avec deux projets de gigafactories de production de panneaux photovoltaïques. Elles irriguent ensuite un tissu économique très large, dans le domaine des installations de chauffage, dans les câbles et l'électronique, dans le bâtiment et les travaux publics, dans les PME et TPE qui installent des énergies renouvelables, dans les services ou encore l'armement maritime, et elles mobilisent des milliers d'artisans. Ce faisant, elles représentent une formidable opportunité de redynamiser des territoires touchés par la crise économique, et sont donc de plus en plus souvent intégrées dans les projets des élus locaux.

Mais cette dynamique économique, sociale et territoriale s'inscrit dans le temps long et ne peut subir de coup d'arrêt. Elle a, au contraire, besoin de stabilité, elle a besoin d'une vision ambitieuse, et c'est cela que le Syndicat des énergies renouvelables attend de ceux qui ambitionnent de gouverner la France demain.

Pour le pouvoir d'achat, pour les emplois dans les territoires, pour le climat et l'environnement, pour la défense de l'industrie, pour la souveraineté énergétique de notre pays, les énergies renouvelables apportent des réponses aux inquiétudes légitimes de nos concitoyens.

Alors, les 30 juin et 7 juillet prochains, restons acteurs de notre destin, votons !

Contacts presse :

Marie-Camille BOURGUET,
06 79 93 54 00

Cynthia KARI, 07 87 14 71 26

service_presse_ser@enr.fr

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le SER sur www.enr.fr